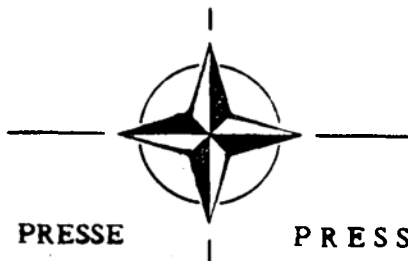


OTAN



NATO

SERVICE DE PRESSE

PRESS SERVICE

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, PARIS, XVI - Téléphone : KLEber 50-20

NE PAS PUBLIER

Paris, le 7 avril 1962

NOTE POUR LA PRESSE

SESSION MINISTERIELLE DU CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD
A ATHENES

Date et lieu

La réunion ministérielle de printemps du Conseil de l'Atlantique Nord se tiendra à Athènes les 3, 4, 5 et 6 mai prochains. Elle débutera par une réunion des Ministres de la Défense dans l'après-midi du 3 mai et se poursuivra les 4, 5 et 6 mai par la session conjointe des Ministres des Affaires Etrangères et des Ministres de la Défense.

Réunion publique d'ouverture

Une réunion publique d'ouverture aura lieu le 4 mai à 10 h. 15 au Parlement. (A noter que la séance d'inauguration aura lieu au Parlement et non au Zappeion où se tiendront les séances de travail). De brèves allocutions seront prononcées par M. Constantinos Karamanlis, Président du Conseil du Gouvernement hôte, par M. Feridun Cemal Erkin, Ministre des Affaires Etrangères de Turquie et Président d'Honneur en exercice du Conseil de l'Atlantique Nord, et par M. Dirk U. Stikker, Secrétaire Général de l'OTAN. Les membres de la presse sont invités à assister à cette réunion. Ils devront occuper leurs places à 10 heures au plus tard.

Conférences de presse

Le Secrétaire Général donnera des conférences de presse le jeudi 3 mai à 11 h.45 et le dimanche 6 mai en clôture de la session. De plus, des conférences de presse seront données, dans la mesure du possible, par le Chef du Service de Presse, à l'issue de chaque réunion. La zone réservée à la Presse où se tiendront ces conférences se trouve également au Zappeion (entrée principale).

Réception

Les représentants de la presse sont invités à une réception qui aura lieu immédiatement après la première conférence de presse du Secrétaire Général.

.../..

Accréditations

Les représentants de la presse seront admis dans la Zone de Presse sur présentation de laissez-passer individuels et numérotés. Il convient que chaque Chef de Bureau, désirant envoyer un ou plusieurs représentants, fasse la demande de laissez-passer indiquant nom et fonction de chacun d'entre eux. Les demandes, qu'elles proviennent d'Athènes, de Paris, ou de tout autre lieu, devront être adressées le plus tôt possible à :

Direction de la Presse étrangère,
Direction Générale de la Presse,
Ministère de la Présidence du Conseil,
3, rue Zolokosta,
Athènes. Grèce

Veuillez noter que les laissez-passer ne seront pas envoyés par la poste mais devront être retirés au Bureau de Permanence de Presse situé dans la Zone de Presse du Zappeion. Ces cartes ne seront disponibles qu'à partir du mercredi 25 avril à 9 heures.

Hôtels

Les autorités grecques se sont efforcées de prévoir des chambres pour les représentants de la presse. Les demandes de réservation devront être également adressées à la Direction de la Presse étrangère le 20 avril au plus tard.

Installations disponibles

Les installations habituelles telles que l'interprétation simultanée (en anglais, en français et en grec), communications télégraphiques, bureau de poste, etc., seront mises à la disposition de la presse au Zappeion.

Radio et Télévision

Les organisations de Radio et de Télévision sont priées d'adresser leurs demandes en matière de circuits, studios, etc., aux services compétents de l'Institut hellénique de radiodiffusion, à l'attention de M. Basil Aslanides, rue Riguillis, Athènes. Prière d'envoyer un exemplaire de toute communication à ce sujet à M. Valentine Selsey, Radio-TV Officer, OTAN, Porte Dauphine, Paris, XVIème.

L'Institut hellénique de radiodiffusion a bien voulu accepter de mettre à la disposition des correspondants étrangers des studios, salles de mixage et un studio pour interviews filmées, tous situés dans la Zone de Presse.

Cette note est adressée à la presse simultanément à Paris et à Athènes,

D'Iberville Fortier
Chef du Service de Presse